



COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Une étape majeure est franchie dans le cadre de l'élaboration d'une politique de protection et d'accessibilité aux sentiers!

Sainte-Adèle, le 7 avril 2017 – Le 4 avril dernier, au chalet Pauline-Vanier à Saint-Sauveur, près d'une quarantaine d'intervenants invités ont été appelés à se prononcer lors d'un atelier sur les enjeux liés à la création d'une politique de protection et d'accessibilité aux sentiers non motorisés.

La rencontre s'est faite en soirée sous l'initiative de la MRC des Pays-d'en-Haut en collaboration avec la SOPAIR et l'Institut des territoires qui codirigent la démarche d'élaboration de la politique. Composé de représentants d'organismes municipaux, de membres d'associations sportives et sociales, de représentants d'organismes à but non lucratif, de membres de clubs bénévoles, de propriétaires fonciers, d'usagers et autres, le groupe a participé activement à établir les orientations du projet. Les échanges constructifs qui ont eu lieu durant la soirée de type Café du monde ont ainsi fourni de bonnes assises pour entreprendre l'écriture d'une véritable politique de protection et d'accessibilité aux sentiers sur le territoire de la MRC des Pays-d'en-Haut.

La MRC des Pays-d'en-Haut tient à remercier l'ensemble des participants qui ont permis ce travail de concertation extraordinaire et tient également à souligner le travail des organisateurs grâce à qui les échanges animés pourront prendre la forme d'une vision concertée pour l'avenir des sentiers sur notre territoire!

La MRC tiendra une consultation publique en septembre prochain afin de soumettre le projet à l'ensemble de la population avant une rédaction finale des documents.

– 30 –

Source :
Marie-France Lajeunesse
Chargée de projets
Société de plein air des Pays-d'en-Haut

mflajeunesse@pleinairpdh.com
450 229-6637, poste 104